



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 26 août 2024 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt pour l'année 2025,

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint administratif principal de deuxième classe au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

CHEVERT Maryline	LEGTA Merdrignac
PASQUIER Christine	FAM
PETIT Isabelle	LEGTA Amiens le Paraclet
PUCCETTI Audrey	LPA Borgo
VANDENBERGHE Laetitia	DDETSPP Corrèze
VERFAILLIE Sabine	LEGTPA du Bourbonnais

Liste complémentaire

Publication par ordre de classement

Rang de classement	Nom Prénom	Structure
LC1	MONLOUIS Sabrina	DRAAF Occitanie

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt et par délégation,

Le chef du service
des ressources humaines,


Xavier MAIRE